

# #23 LA CREUSE

## LE MAGAZINE n°79

Magazine  
d'information  
du Conseil  
départemental  
de la Creuse

Novembre /  
Décembre  
2020

[ DOSSIER ] 07

# Objectif emploi

emploi

social

recherches



rendez-vous

plan

projet



contrat

planning

INCLUS  
ICI, L'EUROPE  
S'ENGAGE

16

[ INFRASTRUCTURES ]

La Creuse  
face à la mer

20

[ SPORTS ]

Top départ pour  
l'aventure olympique !

21

[ CULTURE ]

La Cité n'en finit pas  
de grandir



www.creuse.fr

la CREUSE  
e Département



# ( CLIC-CLAC )



**AU BONHEUR DES MOUTONS :**  
Pause douceur dans la Vallée de la Creuse...  
(lire p.19)



**EN ROUTE ! :** Clap de fin pour les travaux  
au Pont de l'Enfer à Villard.



**PLAN PAUVRETÉ :** Signature, le 21 octobre dernier,  
de l'avenant au Plan Pauvreté.



**SILENCE, ON TOURNE... :**  
Le Tone, co-animateur de Top Gear, lors du tournage de  
l'émission en Creuse. « Une émission loufoque et décousue »  
dixit l'intéressé.



**HOMMAGE :** Dévoilement de la plaque en  
hommage à Jean-François de Durat,  
premier Président du Conseil général. (lire p.5)



**AIDES À DOMICILE :** Remise de diplômes  
aux aides à domicile du chantier école.  
(lire notre « Dossier »)



**EN ROUTE ! :**  
Depuis le 17 octobre,  
la vitesse maximale  
autorisée est repassée  
à 90 km/h sur le réseau  
routier départemental.





## ( SOMMAIRE )

## EDITO

# Ensemble, malgré tout

**E**n cette année 2020, où nous devions fêter les 230 ans de la création des départements français, la célébration n'aura pas été au rendez-vous, telle qu'imaginée au départ. Une maladie sournoise a complètement bouleversé notre vie et atteint tant de personnes et nombre de nos aînés.

Avec les mairies, les intercommunalités et les nombreuses associations, nous avons tous fait de notre mieux pour répondre à l'urgence, accompagner les évolutions, mettre en place de nouveaux modes de communication, de consommation et rester au plus près des plus fragiles. Ce 2<sup>ème</sup> confinement a été bien différent du premier et s'il demeure la seule solution pour contenir la pandémie, ses conséquences économiques sont à craindre.

Nous avons tenu bon, les Creusois ont le sens civique et ont eu à cœur de veiller à respecter les gestes barrières. Les services départementaux ont su concilier la nécessaire continuité du service public, tout en protégeant les agents et le public accueilli, alors que la propagation du virus était au plus haut.

Mobilisés, nous avons continué à avancer, pour le plus grand nombre, avec notamment le lancement aux côtés de l'Etat du Plan de lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi, et également la nouvelle plateforme numérique JOB23 qui se veut facilitatrice de rencontres entre les offres d'emploi et les personnes en recherche d'emploi.

Nous avons maintenu et accru le soutien aux territoires. Nous avons maintenu toutes nos aides au monde associatif. Nous avons, avec les moyens techniques et humains nouveaux, bien évidemment continué à travailler pour la Creuse et ses habitants. Et c'est la poursuite d'une démarche d'accueil et d'attractivité qui nous rassemble tous aujourd'hui et semble une opportunité pour la Creuse.

A l'heure où j'écris ces lignes, le confinement est encore en vigueur et nous ne savons pas encore pour combien de temps.

Je sais pouvoir compter sur l'esprit de générosité creusois, il n'a pas failli à sa réputation cette année encore, malgré tout !

**Valérie SIMONET**

Présidente du Conseil départemental de la Creuse

( DANS LE RÉTRO & DANS LE VISEUR )

04

( CREUSONS PLUS LOIN )

07

• Objectif emploi

- Se former pour aider les autres
- Valider ses compétences avec les Open Badges

( EXPO )

11

« Le Département de la Creuse fête ses 230 ans »

( LA QUESTION À CREUSER )

15

Le Réseau Citoyen de Services

( INFRASTRUCTURES )

16

- Parés pour l'hiver
- La Creuse face à la mer

( TOURISME )

18

Un bel été

( ENVIRONNEMENT )

19

Des brebis tondeuses dans la lande creusoise

( SPORTS )

20

Top départ pour l'aventure olympique !

( CULTURE )

21

La Cité n'en finit pas de grandir

( PAGE CULTURE )

22

- Les croix en pierre sculptées de la Creuse
- Exposition « Patrimoine de nos Campagnes »

( LIBRE EXPRESSION )

23

La tribune des groupes

SCANNEZ et  
DECouvrez →



www.opn.to/a/QR-Unitag  
Téléchargez l'application Unitag  
QR Code Scanner pour lire ce QR Code.



RETROUVEZ LE MAGAZINE EN LIGNE SUR

www.creuse.fr + + +

Magazine édité par  
le Conseil départemental

Hôtel du Département - BP 250  
23011 GUERET Cedex

Tél. : +33 (0) 5 44 30 23 23

Site internet : [www.creuse.fr](http://www.creuse.fr)

Dépôt légal : à parution - ISSN 1632-9864

La réalisation de ce magazine a coûté 0,47 €  
par habitant

Directeur de la publication : Valérie SIMONET

Responsable de la rédaction : Philippe BOMBARDIER

Textes : Mélanie HEURTEAU / Pauline RAPINAT /  
Pierre PINAUD / Sébastien DEBARGE

Crédits photos : CD23 / PIXABAY / R. GUINOT /  
ADRT23 / J. DAMASE - TERRENEUVE

Maquette / mise en page : Lydie VIALATOU

Impression : Fabrique Imprimeur  
87500 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE

Distribution : LA POSTE

Tirage : 62 000 exemplaires



## ( DANS LE RÉTRO )

NUMERIQUE

## Ici, la Fibre !

**L**e chantier de la fibre avance ! Le Donzeil, Fransèches, Lépinas, Sous-Parsat, Saint-Yrieix-les-Bois, Augères, Aulon, Azat-Châtenet, Ceyroux, Janaillat, La Chapelle-Saint-Martial, Maisonnisses, Sardent, Saint-Hilaire-le-Château, viennent de rejoindre, pour tout ou partie de leur territoire\*, les 13 communes déjà fibrées de la Creuse. En tout, ce sont donc près de 4 000 locaux désormais raccordés à la fibre optique. Et la fin 2020 va voir arriver de nombreuses autres communes fibrées avec l'ouverture commerciale de 4 000 prises supplémentaires à : Dontreix, Auzances, Charron, Rougnat, Colondannes, Sagnat, Saint-Léger-Bridereix, Bénévent-l'Abbaye, Mourioux-Vieilleville, Puy-Malsignat, Peyrat-la-Nonière, Les Mars,...

Au total, 28 000 prises seront construites d'ici juin 2021.

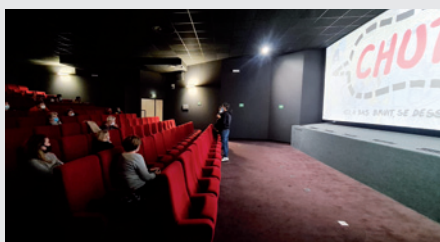
Le marché pour le déploiement de la dernière tranche de travaux qui permettra d'atteindre le 100% fibre à horizon fin 2024, a été signé fin octobre. Axione assurera la réalisation de cette ultime phase.

**Pour connaître votre éligibilité et le calendrier de déploiement, rendez-vous sur [nathd.fr/eligibilite](http://nathd.fr/eligibilite)**

\* Rappel : le déploiement et la commercialisation du réseau fibre se font par « plaques » dont les périmètres ne correspondent pas forcément à ceux des communes ! Une même commune peut ainsi être traversée par plusieurs plaques qui ne seront pas déployées ou commercialisées en même temps.

CULTURE

## « Chut... ! » a fait du bruit



**L**a Direction de la Lecture Publique (BDC) et le Cinéma Le Sénéchal à Guéret, ont proposé, le 15 octobre dernier, la projection du film « Chut... ! ». « Chut... ! » est un long métrage réalisé par Alain Guillon et Philippe Worms qui entraîne le spec-

tateur dans le quotidien de la Bibliothèque de Montreuil. Dans ce lieu de gratuité et de rencontres, se croisent toutes sortes de gens, de cultures, de pratiques. On y cherche, sans cesse à combattre les inégalités et la violence sociale.

Le film a rassemblé une cinquantaine de personnes, notamment des bénévoles des bibliothèques. Alain Guillon, un des deux réalisateurs et Fabrice Chambon, Directeur du réseau des bibliothèques de Montreuil, avaient fait le déplacement pour un temps d'échanges avec le public.

PATRIMOINE

## Des journées pour découvrir le patrimoine



**M**algré le contexte, le week-end des Journées Européennes du Patrimoine a, cette année encore, trouvé son public. Des Archives départementales à l'Hôtel des Moneyroux, une cinquantaine de personnes s'est aventurée à la découverte du pa-

trimoine départemental. Visite des Archives et de l'exposition actuellement présentée, « Promenons-nous dans les bois », étaient au programme du samedi après-midi. Le dimanche matin, ce sont les portes de l'Hôtel des Moneyroux, siège du Conseil départemental de la Creuse, qui se sont ouvertes. De la construction du bâtiment à la découverte du Bureau de la Présidente, des différentes salles et de celle des Plénières, chacun a pu arpenter les pièces qui, d'ordinaire, ne sont pas accessibles au public en visite libre.



## ( DANS LE RÉTRO )

COLLECTIVITE



• De gauche à droite : Bernard de Froment, Jean-Jacques Lozach, Jacqueline Gourault, Valérie Simonet, André Chandernagor, Michel Moreigne

## Le Département honore son premier Président

Le 20 mai 1790, suite à la création des départements français, Jean-François de Durat, seigneur de Vauchaussade est élu Président de l'administration départementale, avant de devenir le 20 juillet 1800, premier Président du Conseil général. La Marche, morcelée avec des parcelles de la Combraille, du Berry et du Bourbonnais voit cette nouvelle entité rebaptisée du nom de la rivière qui la traverse : *La Creuse*.

Pour les 230 ans des Départements, Valérie Simonet, a accueilli Jacqueline Gourault, Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, pour rendre hommage au premier Président. Cet hommage a eu lieu le 3 octobre dernier, au château de Vauchaussade sur la commune du Compas, là où, à cette même date, le Comte de Durat a vu le jour. Devant les descendants du Comte, la Ministre a rappelé l'importance de la collectivité : « Le Département est une dimension

de proximité essentielle à la vie de nos concitoyens. Ses compétences sont également essentielles à la vie quotidienne, en particulier toutes les politiques sociales ». A l'issue de cet hommage, en présence notamment des anciens Présidents du Département, la Ministre s'est rendue au cimetière de Bussière-Nouvelle où Jean-François de Durat est inhumé. Une plaque commémorative a été dévoilée à cette occasion, en souvenir de cet homme illustre qui a marqué l'histoire du département.

ENVIRONNEMENT

## Travaux d'automne



Associé d'ordinaire au printemps, le renouveau aura eu lieu, cette année, à l'automne à l'étang des Landes, avec la mise en œuvre de plusieurs chantiers.

Tout d'abord, la remise en état de la digue de col, située en face de la Maison de la Réserve. Ces travaux limiteront les débordements dans les parcelles riveraines privées.

En parallèle de ces travaux de rehaussement de sentier, c'est le chemin conduisant à la Maison de la Réserve qui a fait peau neuve. Il s'agissait de rétablir un accès pour les Personnes à Mobilité Réduite, comprenant un chemin et des passerelles de franchissement, tout en réglant le problème de surverse lors des crues. Dans la conception du projet, les architectes ont veillé à considérer l'intégration des divers éléments au site, en accord avec les aménagements et le cadre naturel existants.

## ( DANS LE VISEUR )

TÉLÉVISION

# Top Gear France débarque en Creuse

Pour sa septième saison, Top Gear, mythique émission de la BBC dont l'adaptation française dépasse le million de téléspectateurs à chaque épisode, a décidé de poser ses moteurs en Creuse pour le tournage de deux numéros, diffusés au printemps 2021.



Du 6 au 8 octobre, c'est un ballet de voitures que la Creuse a vu défiler sur ses routes de campagnes : de la vintage Isetta jaune à la Microlino, une mini citadine électrique, en passant

par la Porsche superpuissante, star du programme, les amateurs de voiture et curieux d'un jour ont eu de quoi se rincer l'œil.

Les deux premiers jours de tournage ont été consacrés à la promotion du territoire à bord de la petite voiture électrique. Yann Larret-Menezo, alias Le Tone, l'un des trois pilotes phares de l'émission et le Stig, pilote professionnel à l'identité cachée, ont sillonné les rues d'Aubusson et son quartier de la Terrade jusqu'au Moutier-d'Ahun et son spot pour les pêcheurs. Et puisque

l'émission aime relever des défis, c'est dans le hall de la Cité internationale de la Tapisserie que la Microlino (longue de 2,43 m, et large de 1,50 m) a fait escale le temps d'une prise. Pour le troisième et dernier jour de tournage, les pilotes ont fait crisser les pneus de deux Porsche pour une émission cette fois-ci consacrée à la course et aux performances. Le tout dans une ambiance décontractée et décalée, propre à l'émission, à l'image de Le Tone, qui se prêtait volontiers au jeu des selfies et des autographes, entre deux prises.

SPORT

## La FFC en repérage



**Yannick Pouey**, secrétaire général de la fédération française de cyclisme était à Guéret le jeudi 8 octobre, en vue d'organiser l'assemblée générale de la FFC, du 25 au 27 février 2022, en Creuse. Depuis quelques temps, une forte dynamique s'est installée dans le cadre du développement des sports de nature en Creuse et s'est renforcée avec la labellisation

« Centre de Préparation aux Jeux » (*lire p.20*). Plusieurs organisations et événements sont en cours de préparation pour contribuer au développement et à l'attractivité du territoire dans la filière. La possibilité de candidater avait été confirmée le 22 juillet dernier. Les infrastructures présentes à Guéret répondent au cahier des charges et le portage serait commun entre le Comité départemental de cyclisme et l'association Creuse Oxygène. L'organisation de cet événement national en Creuse serait l'occasion de lancer idéalement « l'Année du Vélo », en préparation pour 2022 et coordonnée par le Conseil départemental. Une raison de plus pour prouver l'engouement du territoire autour du vélo.

### ACTION SOCIALE

## Nouveau numéro

L'Unité Territoriale d'Action Sociale (UTAS) de Boussac change de numéro.

Il faut désormais composer le : **05 87 80 90 90**

L'UTAS reste malgré tout joignable sur l'ancien numéro

– 05 55 82 07 00 –

jusqu'à fin décembre 2020.



( CREUSONS PLUS LOIN )

# Objectif emploi

Pour accompagner les publics en insertion, le Département expérimente et innove. Chantier école « aide à domicile », Réseau Citoyen de Services ou encore Open Badges, sont autant d'actions déployées avec un seul objectif : le retour à l'emploi ou à la formation.



*« Les dispositifs expérimentés par le Département sont de véritables opportunités de valorisation et de montée en compétences qui s'offrent aux publics en difficulté pour les accompagner vers le retour à l'emploi, dans le cadre d'un accompagnement global. »*

**Patrice MORANÇAIS**

3<sup>ème</sup> Vice-Président en charge de l'action sociale,  
du retour à l'emploi et du logement



## Se former pour aider les autres

Troisième employeur du département, les services d'aide à domicile, maillon essentiel dans le maintien de nos aînés chez eux, font pourtant face à une pénurie de personnel. Avec le chantier école « aide à domicile\* », des personnes en recherche d'emploi sont formées au métier, et peuvent décrocher, à l'issue de leur formation, un CDI dans l'une des 7 associations du département.

**E**lles sont celles qui veillent sur nos aînés ou sur les personnes en situation de handicap au quotidien. Celles qui rendent le maintien à domicile possible. Elles, ce sont Nancy, Fatima ou encore Elodie. Des femmes volontaires qui, en intégrant le chantier école en octobre dernier, ont décidé de faire de l'aide à domicile plus que leur profession, une vocation.

Pendant six mois, elles vont suivre une formation de 35h, alternant à la fois la théorie et la pratique au sein de structures d'aide à domicile. Tout au long de leur parcours, les stagiaires vont être encadrées par des tuteurs formés pour les accompagner à l'acquisition de certaines compétences. Des tuteurs sur le terrain, à leur écoute, pour leur donner les clés du métier, mais aussi au sein de l'AFPA, avec des conseillers en insertion professionnelle pour un suivi personnalisé. A l'issue de leur formation, les stagiaires sont reconnus, d'une part, par la profession, et bénéficient, d'autre part, d'une reconnaissance académique au travers des deux certificats de compétences professionnelles (CCP) au titre d'assistants de vie aux

familles. Une montée en compétence et une valorisation de leurs savoirs pour des personnes en quête d'emploi, qui deviennent acteurs de leur insertion.

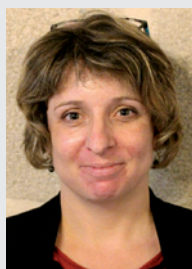
En empruntant la voie de l'aide à domicile, les stagiaires ont conscience qu'elles ne choisissent pas la facilité, tant la profession est difficile. Mais elles le font pour le côté humain du métier qui ne laisse pas la routine s'installer et qui place l'altruisme, au cœur de la profession. Lors de la rentrée de la troisième et dernière session, les 11 stagiaires ont toutes montré de la volonté et de la détermination pour réussir dans cette formation. A l'image de Nancy, habitante de Bourganeuf : « Nous avons plein de choses à apprendre sur ce métier. Cela me tient à cœur, j'aime aider et me rendre utile. C'est un métier qui me plaît et où on a besoin de nous. Je vais mettre toute mon énergie pour réussir ».

Pour rappel, trois sessions ont été lancées depuis mai 2019. L'objectif était d'intégrer 30 personnes. Au total, 28 stagiaires ont suivi la formation qui a débouché pour la plupart sur un emploi.

\*L'action expérimentale est portée par Form'Adapt23, avec un co-financement CD23, FSE, la Région Nouvelle-Aquitaine, CNSA, en partenariat avec l'AFPA, le GRETA, le CFPPA et les 7 associations d'aide à domicile du département.

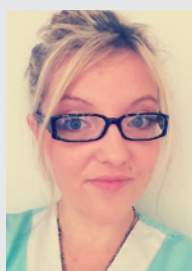


# Elles en parlent !



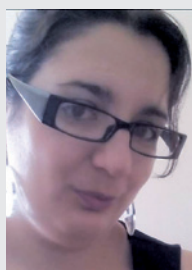
**Vanessa LECLOU MOREIRA**  
Directrice Agardom

« Nous avons des aides à domicile formées en tant que tutrices, il y a aussi de très bons liens avec les conseillers en insertion, Emma et Laurent. Au niveau des stagiaires, cela crée beaucoup de liens, on connaît bien les stagiaires avant finalement de leur proposer un emploi. Ça leur permet d'avoir une formation adaptée, entre la théorie et la pratique. Nous avons eu une très belle réussite d'une personne, quelqu'un qui s'est vraiment révélée, qui aime ce métier et qui, auprès de nos bénéficiaires, est un rayon de soleil. Le côté pratique et théorique est très bien, d'autant plus que les liens sont forts, avec toutes les réunions employeurs, le soutien des tutrices, des stagiaires. Il y a vraiment beaucoup d'appui ».



**Audrey AVIGNON**  
en CDI à Agardom

« J'ai entendu parler de cette formation par mon assistante sociale. Je n'avais ni permis, ni code, et ce chantier école me permettait de passer mon permis en même temps. J'ai passé mon code pendant que je faisais la formation. On m'a donné les outils, on m'a donné la chance de passer mon permis, mon code et en plus d'avoir une formation avec un diplôme. Alors, même s'il y avait de la fatigue, on m'a donné cette chance, il fallait y aller. Et puis, on est très bien accompagné, on nous aide pour les papiers, pour les transports. J'ai également eu de la chance d'avoir une tutrice sur le terrain qui ne lâche rien. Pendant toute la formation, elle m'a donné les armes pour après, être toute seule. Pour faire ce métier, il faut l'aimer, sinon, on ne peut pas continuer. Il faut vraiment avoir envie d'y aller, avoir envie de se lever le matin. Ce métier me plaît et je pense que je le ferai jusqu'à la retraite ».



**Cécile THOMAZON**  
en CDI à Elisad

« J'avais déjà un BEP service à la personne. Ce chantier école était une belle opportunité pour moi. J'aime le contact humain, j'aime me rendre utile. C'est un métier qui a besoin de beaucoup de personnes, surtout pendant cette crise sanitaire. Les enfants et les petits-enfants ne peuvent rendre visite aux personnes âgées. Nous, on fait le lien, on passe les voir tous les jours et c'est très important pour eux d'avoir une présence quotidienne. Ce n'est pas facile tous les jours, mais je ne compte pas changer de métier. Aujourd'hui, je suis en CDI à Elisad, là où j'ai fait ma formation. Mes anciennes tutrices sont devenues mes collègues ».



« Le « mieux vieillir » est un défi que relève le Département. Avec le chantier école, des personnes sont formées au métier d'aide à domicile et réintègrent ainsi les chemins de l'emploi. »

**Marie-Christine BUNLON**  
4<sup>ème</sup> Vice-Présidente  
en charge de l'autonomie

## EN CHIFFRES

**3**

sessions lancées  
depuis 2019

**28**

candidats inscrits  
sur cette action

**11**

sont en cours  
de formation

**17**

personnes sont sorties  
de cette formation

**Sur 17 sorties,**  
10 ont trouvé un emploi  
dans le secteur, 6 sont  
en recherche et 1 personne  
a trouvé un emploi dans  
un autre secteur

# Valider ses compétences avec les *Open Badges*

Le Conseil départemental et ses partenaires lancent le dispositif « badgeons la Creuse » qui décline des Open Badges. Ces Open Badges attestent de compétences pour lesquelles il n'existe pas de diplômes.

**O**n sait tous faire des choses comme tricoter, bricoler, couper du bois, etc. pour lesquelles il n'existe pas de diplôme ou qui ne sont tout simplement pas valorisées. Ces compétences sont de différentes natures. Elles peuvent être :

- Techniques. Ce sont des compétences qui servent à accomplir des tâches précises. On pourrait dire que ce sont des savoir-faire.
- Douces ou transversales. Celles-ci appartiennent à chacun d'entre nous et peuvent s'appliquer à toutes les activités. Elles s'apparentent plus à des savoir-être.

Exemple, ce n'est pas parce que je sais bricoler (compétence technique) que je sais travailler en groupe (compétence douce / transversale).

Avec le dispositif « badgeons la Creuse », le Conseil départemental et ses partenaires souhaitent reconnaître et valider ces compétences. Les Open Badges seront ainsi utilisés dans le cadre de l'action capacitante et du Réseau Citoyen de Services (RCS). (cf. ci-contre)

**Douze badges ont été créés. Huit peuvent d'ores et déjà être validés :**



**À venir :**

- Utiliser les codes professionnels
- Mobiliser les maths
- Construire son parcours
- Evoluer dans un cadre défini

Ces badges se déclinent selon 4 niveaux d'acquisition en fonction d'une grille de critères et d'indicateurs. Une fois obtenus, ils pourront être valorisés sur un CV. Ce dispositif est ouvert à tous.





**EXPO  
EN  
LIGNE**

**LE DÉPARTEMENT  
DE LA CREUSE  
FÊTE SES**

**230** ANS

**ARCHIVES  
DÉPARTEMENTALES  
DE LA CREUSE**

**| 05 44 30 26 50 |**

EXPOSITION VIRTUELLE  
À RETROUVER SUR :  
**ARCHIVES.CREUSE.FR**





ANS  
**230**  
 LE DÉPARTEMENT  
 DE LA CREUSE  
 FÊTE SES



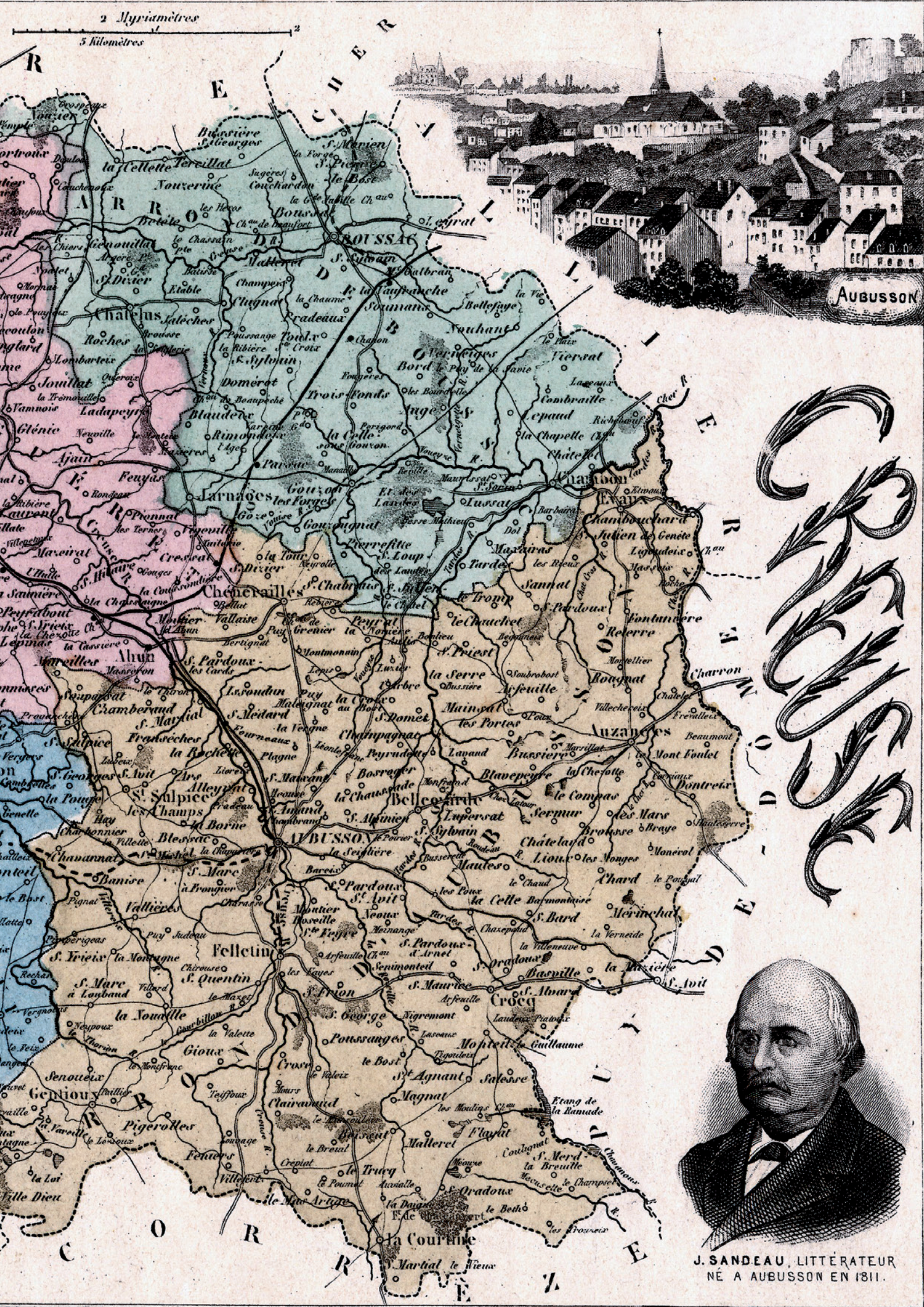
PIERRE D'AUBUSSON, NÉ EN 1423,  
 MORT A RHODES EN 1503

GUÉRET



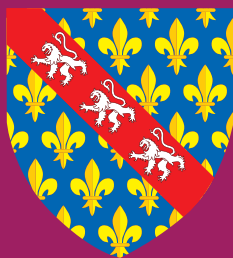
2 Myriamètres

5 kilomètres



J. SANDEAU, LITTÉRATEUR  
NÉ A AUBUSSON EN 1811.





## Aux origines du département de la Creuse

Le département de la Creuse est créé le 20 janvier 1790 en application de la loi du 22 décembre 1789. Comme d'autres départements, le choix du nom de cette nouvelle entité repose sur celui de la rivière qui la traverse : la Creuse. Le territoire est formé d'une **agglomération de plusieurs entités d'Ancien Régime**, certaines reprises intégralement, d'autres divisées pour se partager entre plusieurs départements. L'entreprise ne fut pas sans difficulté, en raison de rivalités entre villes d'importance relative telles que Montluçon revendiquant la Combraille et le Franc-Alleu, Aubusson projetant de devenir chef-lieu du département ou bien encore Bourgueuf et La Souterraine demandant leur rattachement au département dont Limoges serait le chef-lieu.

## Des districts aux cantons

Le département est d'abord divisé en 7 districts (Aubusson, Bourgueuf, Boussac, Evaux-les-Bains, Felletin, Guéret, La Souterraine), remplacés en 1795 par 4 arrondissements (Aubusson, Bourgueuf, Boussac et Guéret) jusqu'à la suppression de ceux de Bourgueuf et de Boussac en 1926.

La Creuse compte 35 cantons, supprimés en 1793, rétablis 2 ans plus tard puis réduits à 25 en 1801. De 1973 à 2015, la Creuse est découpée en 27 cantons. Avec la réforme du mode de scrutin des élections départementales, en 2015, le nombre de cantons passe à 15.

De nombreuses communes reprennent le contour des paroisses d'Ancien Régime, dont elles sont les héritières historiques et culturelles. Les communes de la Creuse étaient au nombre de 300 en 1790, de 260 en 2015, puis 256 en 2019.

## A savoir > Etre à une journée de cheval

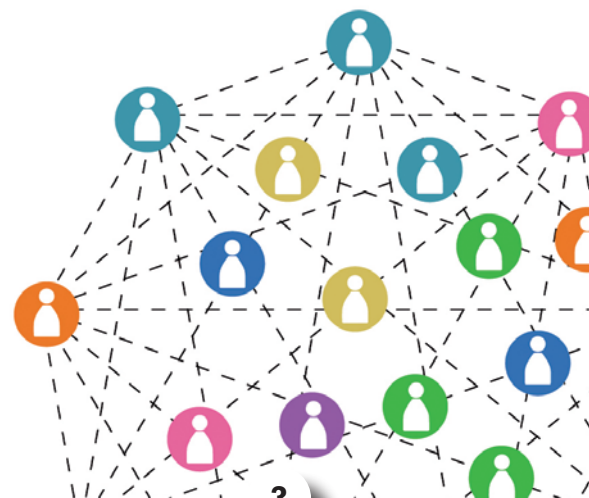
*Le découpage des départements s'est avant tout établi selon un principe : faire en sorte que les habitants, où qu'ils soient, puissent se rendre au chef-lieu en moins d'une journée de cheval. Ainsi, tous pourraient accéder aux mêmes services et aux mêmes droits... Aujourd'hui encore, cette notion de proximité caractérise les Départements.*



## ( LA QUESTION À CREUSER )

# Le Réseau Citoyen de Services

Mis en place par le Conseil départemental en partenariat avec la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC), le **Réseau Citoyen de Services (RCS)** est un réseau départemental actuellement déployé sur 3 lieux, où chacun peut venir partager et échanger ses savoir-faire.



1

## Qu'est-ce qu'un Réseau Citoyen de Services ?

Un Réseau Citoyen de Services est un réseau d'échanges de services, de savoirs, de savoir-faire libres et gratuits entre citoyens.

Il permet aux habitants du territoire de s'inscrire dans une démarche citoyenne pour offrir ou recevoir des services, comme par exemple, du petit bricolage, de la couture, de la peinture, du jardinage, du covoiturage, de l'initiation à la cuisine, à l'anglais...

La richesse du réseau, pour sa constitution et pour ses membres, est de s'appuyer sur le potentiel de tous. En effet, dans ce dispositif, il y a trois facteurs importants :

- la collectivité (acteurs, facilitateurs, porteurs, bénéficiaires),
- des ressources échangées (du temps, des services...),
- un mode de fonctionnement partenarial.

Ceci permet au réseau d'être lisible et accessible à tous les citoyens des territoires expérimentaux dans un premier temps, à savoir La Souterraine, Guéret et Auzances et dans un second temps, de tout le département.

2

## À qui s'adresse-t-il ?

Le Réseau Citoyen de Services (RCS) s'adresse à toutes les personnes qui souhaitent offrir ou recevoir des services, transmettre et recevoir des savoirs, des savoir-faire.

Il facilite les solidarités entre des personnes d'âges, de classes sociales, de cultures, de sexes, de situations professionnelles ou sociales différents, et permet ainsi de lutter contre l'exclusion.

### OÙ TROUVER LE RÉSEAU CITOYEN DE SERVICES (RCS)

#### AGIR

51 avenue de la Gare  
23700 Auzances  
05 55 82 80 47

#### MJC/centre social

27 rue Lavaud  
23300 La Souterraine

#### UDAF

50 avenue d'Auvergne  
23000 Guéret

*Et pour en savoir plus, retrouvez le témoignage de Jacques en ligne sur*

**[www.creuse.fr](http://www.creuse.fr)**

3

## Comment ça marche ?

Une à deux fois par semaine, sur chaque site (Auzances, Guéret, La Souterraine), des rencontres sont proposées aux membres du réseau.

Sur chacun de ces lieux, une animatrice est présente pour gérer et animer le réseau (inscriptions, lien avec les prescripteurs, aide aux choix, propositions d'animations, mise en relation...).

Dans le cadre de ces rencontres, les participants ont la possibilité de partager des compétences et des connaissances.

Chaque membre du réseau peut, s'il le souhaite, partager ses compétences, ses savoirs et savoir-faire. Des ateliers sont donc proposés régulièrement par les membres eux-mêmes.

Le réseau encourage ainsi la circulation et favorise la mise en relation entre les personnes qui veulent apprendre et celles qui souhaitent transmettre.

Dans un second temps, la démarche permettra de proposer aux personnes de valoriser certaines de ces compétences et ainsi entrer dans une dynamique d'emploi ou de formation.

Le réseau va permettre cela en étant au plus près des participants, de leurs vécu et de leurs potentialités et en s'intéressant à ces compétences « douces » qui sont recherchées par les employeurs mais rarement objectivées. Elles pourront être valorisées au travers d'Open Badges (cf. ci-contre).



« Le  
Département  
veillera

à maintenir les  
niveaux de service  
habituels afin de  
garantir la sécurité  
des usagers de  
la route, tout en  
mettant en œuvre  
les mesures sani-  
taires nécessaires  
à la protection  
des agents. »

**Hélène FAIVRE**  
6<sup>ème</sup> Vice-Présidente  
en charge des infrastructures  
routières et du déploiement  
de la fibre

## 2019-2020, UN HIVER DOUX

*Les hivers se suivent et se ressemblent depuis plusieurs années. Hormis quelques phénomènes climatiques ponctuels, force est de constater que les hivers sont de plus en plus doux et le dernier en date l'aura été particulièrement.*

*Preuve en est par les chiffres :*

- 7 jours de neige
- 19 jours de verglas
- 410 tonnes de sel utilisées (2 820 tonnes en 2018-2019)
- 0 tonne de pouzzolane



## Parés pour l'hiver

Le dispositif de viabilité hivernale est entré en vigueur depuis le 30 novembre, et ce, jusqu'au 15 mars 2021. Pendant cette période, les agents du Département mobilisés assurent la sécurité des usagers le long des 4 400 km de routes départementales.

Les équipes du Conseil départemental sont prêtes à affronter l'hiver. Cette année, le dispositif de viabilité hivernale a débuté le 30 novembre et devrait se terminer le 15 mars 2021. Durant ces quelques mois, les agents des routes et la vingtaine d'agents supplémentaires recrutés pour la période vont être mobilisés sur le terrain afin d'assurer la sécurité des usagers. Un tiers des agents du Département seront d'astreinte, chaque jour. En cas de conditions météorologiques particulières, ce dispositif pourra être renforcé.

En parallèle, les agents vont également effectuer de la surveillance météo, des patrouilles ou des interventions. Il convient cependant de rappeler les bons gestes à adopter :

- Equipez votre véhicule dès les premiers froids avec des pneus hiver
- Allumez vos feux de croisement

- Réduisez et adaptez votre vitesse à l'environnement que vous allez rencontrer

- Augmentez vos distances de sécurité

- Tenez compte des panneaux de signalisation implantés par les services du Département.

Afin d'intervenir rapidement et efficacement, les agents utilisent des saieuses ou des déneigeuses. Si vous croisez un engin de déneigement, veillez à lui céder le passage. De même, s'il vous précède, ne cherchez pas à le doubler : il ouvre la trace et permet de sécuriser la chaussée.

Enfin, pour signaler un accident ou un incident, contactez le 17.

Bonne route à tous !

**Infos + :** pour connaître les conditions de circulation, rendez-vous sur l'info routes du site du Département : [www.creuse.fr](http://www.creuse.fr)



## ( INFRASTRUCTURES )

# La Creuse face à la mer

Propriétaire d'un centre de vacances à Saint-Palais-sur-Mer, le Conseil départemental a lancé, fin 2019, un appel à projets afin de repenser l'immobilier de ce site vers un nouveau mode de tourisme : un centre modernisé, performant, durable, connecté et accessible à tous.



En 1947, le Département de la Creuse décide de créer un centre de vacances pour les jeunes Creusois à Saint-Palais-sur-Mer. A l'origine, seulement camp de toiles où les enfants plantaient la tente avec 2 bâtiments, le site s'est progressivement agrandi à partir de 1950 pour compter, au final, 11 bâtiments. Dès le départ, la gestion du centre a été confiée à la Fédération des Œuvres Laïques de la Creuse (FOL23) pour l'accueil de scolaires (classes découvertes, de mer...) et de séjours vacances pour les enfants (colonies de vacances) ou les adultes. De 1988 à 2018, le centre a accueilli, en parallèle, des enfants présentant des troubles du caractère et du comportement.

Depuis la fin de la construction des bâtiments, en 1965, le site n'a plus connu d'aménagements majeurs à l'exception de travaux de mise aux normes ou de maintien en l'état.

C'est pourquoi, fin 2019, le Conseil départemental, en relation avec la

municipalité de Saint-Palais-sur-Mer, a souhaité lancer un appel à projets afin de repenser cet ensemble immobilier et l'inscrire dans un nouveau mode de tourisme, tout en conservant sa vocation originelle d'accueil de scolaires et d'associations sur une partie du site. Pour sélectionner le lauréat, le Département s'est attaché à considérer que le projet puisse accueillir, toute l'année, tous les publics (séniors, enfants, handicapés, haut standing...), en privilégiant le public creusois. Le projet doit intégrer également :

- La performance énergétique et le développement durable
- Le développement économique et la création d'emplois
- L'innovation technologique et numérique en matière de biens et services offerts
- La mise en conformité par rapport aux nouvelles normes et réglementations.

Le lauréat de cet appel à projets devrait être connu d'ici la fin de l'année.



« Réaménager le centre

de vacances de Saint-Palais-sur-Mer représente un investissement indispensable afin de redynamiser le site, en élargir les usages et accueillir dans de meilleures conditions tous les publics, et en particulier les Creusois. »

**Thierry GAILLARD**

1<sup>er</sup> Vice-Président en charge des affaires générales et de la modernisation de l'action publique

## FACE À LA MONTAGNE AUSSI

Hormis le centre de Saint-Palais-sur-Mer, le Conseil départemental possède également un centre à Super-Besse (63), au cœur du Parc Naturel Régional des Volcans. Ce complexe d'hébergement collectif dispose d'une capacité de 176 lits. Des séjours pour tous les âges, en pension complète, en demi-pension, à la semaine, au week-end, à la journée, à la nuitée, y sont proposés. Infos et réservations sur [www.centre-paul-leger.fr](http://www.centre-paul-leger.fr) ou au 04 73 79 60 49

## ( TOURISME )



« Après un printemps morose,

le déconfinement a eu un réel impact sur la fréquentation touristique qui a explosé en Creuse cet été. Il faut maintenant capitaliser sur cette saison et préparer l'avenir. »

**Nicolas SIMONNET**  
7<sup>ème</sup> Vice-Président  
en charge du développement  
des territoires

100%  
D'OCCUPATION  
EN AOÛT

*Si les mois de mai et juin ont logiquement connu une baisse de fréquentation, les mois de juillet et août ont beaucoup mieux fonctionné qu'en 2019 avec des taux d'occupation nettement en hausse. Les deux premières semaines d'août affichaient notamment un taux d'occupation de 100%.*

**Taux d'occupation en juillet :**

• 2019 : 48,7% • 2020 : 75,9%

**Taux d'occupation en août :**

• 2019 : 78,9% • 2020 : 93,9%

## Un bel été

Avec 60 à 70 millions de retombées économiques annuelles, le tourisme est un contributeur essentiel à la vitalité de notre département. La Covid l'a percuté de plein fouet. Malgré tout et contre toute attente, la Creuse a connu un bel été touristique pendant lequel la sécurité sanitaire n'a pas été sacrifiée à la fréquentation.



**H**ébergeurs, restaurateurs, sites touristiques et bien d'autres ont vu le confinement compromettre une saison touristique qui s'annonçait exceptionnelle. Les efforts de structuration et de mise en marché trouvaient enfin un écho favorable, amplifié avec force, par les campagnes de séduction menées par Creuse Tourisme, notre outil départemental.

Qu'à cela ne tienne ! Loin de céder à la morosité ambiante et une fois la surprise passée, c'est avec une ardeur et une volonté sans faille que les acteurs publics et privés ont appliqué protocoles sanitaires, numérisation des ventes et relations clientèles pour sauver ce qui pouvait l'être. Le Département n'a pas été en reste. Il a demandé à Creuse Tourisme de soutenir ses partenaires dans leur quête d'informations,

d'adapter son plan de communication, de monter une opération de solidarité « Le repos des héros »...

La réussite était incertaine. Le succès fut au rendez-vous.

Rapidement, il fut difficile, voire impossible, de trouver des hébergements disponibles pour l'été. Mieux ! Alors que d'habitude, début juillet est atone, partout, les taux de remplissage étaient à la hausse. Si cela ne compensera certainement pas les pertes du printemps, l'essentiel a été préservé.

Parallèlement, les médias nationaux redécouvraient notre petit bout de France ! Journaux télévisés nationaux et régionaux, articles dans la presse nationale furent légion. Nos faiblesses passées étaient portées au firmament !

Peu de population : la distanciation est naturelle !

Trop peu d'hôtels : les locations sont plus sûres !

S'ennuyer dans la Creuse ! Que diable, il y a tant à faire !

Récemment, Creuse Tourisme a rassemblé les prestataires touristiques pour une réunion de bilan suite au premier épisode de la Covid. Ce malheureux contexte a servi, Creuse Tourisme a su répondre présent. La voie est tracée mais il reste beaucoup à faire pour maintenir les flux à ce niveau. Il faut désormais parvenir à garantir, dans le cadre d'une fréquentation renouvelée, un niveau de service irréprochable. Ce sera l'objet d'un plan départemental d'actions dans les années à venir.



## [ ENVIRONNEMENT ]

# Des brebis tondeuses dans la lande creusoise

Depuis 2015, le Conservatoire des espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine a décidé de réintroduire le pâturage extensif dans la Vallée de la Creuse, entre Glénic et Crozant. Un projet soutenu par le Département, qui a pour l'heure, permis la réouverture d'une vingtaine d'hectares de paysage.



**S**i vous vous êtes promenés aux alentours de la Vallée de la Creuse cet été, vous avez certainement aperçu Emeline Buron, une jeune bergère, et son troupeau de 70 brebis limousines. Pendant 16 semaines, au printemps et à l'automne, Emeline a eu à sa charge de gérer tout un troupeau dans le cadre de la réintroduction du pâturage extensif dans la Vallée de la Creuse. Depuis 2015, le Conservatoire des espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine mène ce projet pour restaurer des landes sèches où la nature sauvage a repris ses droits. Un projet mené de concert avec le Département qui subventionne le Conservatoire, Ovins Berry Limousin pour le recrutement d'un berger et un agriculteur installé à Clugnat pour le troupeau. En effet, chaque année,

un berger pose son bâton dans les landes creusoises pour faire pâturer les brebis, dont le seul travail est de manger des végétaux, afin de rouvrir ce paysage sauvage, et de nous faire redécouvrir des points de vue.

Genêts, lierre, ortie ou bruyère, aucune plante sauvage présente dans ces paysages n'échappe à l'appétit de ces tondeuses à quatre pattes.

Au-delà de la restauration des landes sèches, ce retour de troupeau, fréquent au XX<sup>ème</sup> siècle, fait le lien entre préservation de la biodiversité, économie, culture et tourisme. Il pourrait à long terme, permettre la réouverture d'une centaine d'hectares de paysages, dominés pour l'instant par un boisement spontané.

**+ infos :** article plus complet à découvrir sur [creuse.fr](http://creuse.fr)



## DES RÉSULTATS ENCOURAGEANTS

*Un suivi sanitaire du troupeau de brebis limousines appartenant à Nicolas Melin, et pâturant les zones humides de l'étang des Landes, a été réalisé par le Département grâce au soutien du Dr. Labar, vétérinaire et Conseiller départemental, et au concours de Sébastien Bur, Conservateur de la Réserve.*

*L'analyse des prélèvements sanguins, réalisés en fin de saison, montre des teneurs en oligo-éléments très encourageantes pour des animaux n'ayant reçu aucune complémentation malgré la sécheresse estivale.*

*Le protocole de suivi se renforcera en 2021. Si agriculture et biodiversité sont intimement liées, l'intérêt des zones humides pour s'adapter au changement climatique se confirme une nouvelle fois.*

## ( SPORTS )



« Cette labellisation est l'occasion d'un véritable coup de projecteur sur notre territoire. Elle est aussi l'opportunité de valoriser la Creuse en tant que terre de cyclisme autour de l'association au rayonnement international, Creuse Oxygène. »

**Laurent DAULNY**  
5<sup>ème</sup> Vice-Président en charge  
de la vie collégienne,  
des sports et de la jeunesse

**TERRA SPORTS 23 :**  
**LA CREUSE,**  
**TERRE DE JEUX**



Pour faire vivre collectivement ces jeux et valoriser la labellisation CPJ, les partenaires du projet

ont souhaité se rassembler sous une même bannière. C'est ainsi que « **Terrasports23** » est né.

Vous souhaitez suivre et vivre l'aventure olympique ?

**Rendez-vous sur :**  
**[www.terrasports23.com](http://www.terrasports23.com)**



## Top départ pour l'aventure olympique !

La nouvelle a été annoncée le 5 octobre par le Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'été de 2024 : Guéret fait partie des villes sélectionnées pour être Centre de Préparation aux Jeux (CPJ) de Paris 2024.

**P**ortée par la Ville de Guéret, l'Etat, le Département de la Creuse, la Région Nouvelle-Aquitaine, la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret, Creuse Oxygène, Creuse Tourisme, le CDOS et la FFC Creuse, la candidature de la ville-préfecture creusoise a été retenue. Cette dernière est désormais Centre de Préparation aux Jeux et figurera dans le catalogue des centres de préparation proposé aux délégations internationales début 2021. Les équipes étrangères vont ainsi pouvoir s'entraîner en forêt de Chabrières dans les disciplines cyclisme sur route olympique et paralympique, et VTT.

Dès la fin des Jeux de Tokyo, les athlètes du monde entier vont prendre leurs marques sur le territoire français au sein des collectivités labellisées CPJ. Les comités feront leur choix parmi cette sélection et enverront leurs équipes

dans les centres les plus adaptés à leurs besoins. Véritable base arrière, permettant aux athlètes de s'imprégner de l'ambiance du pays hôte et de se projeter dans l'aventure des Jeux 3 ans à l'avance, les Centres de Préparation aux Jeux jouent un rôle déterminant dans la préparation des performances sportives visibles dans le monde entier à l'été 2024. Ils sont la garantie que le territoire dispose d'équipements sportifs et de services d'accueil de qualité afin de les recevoir et leur permettre de s'entraîner dans des conditions optimales. Ce label CPJ contribue à l'attractivité du territoire. Pour les habitants, c'est l'opportunité de découvrir une discipline sportive, un pays, une culture, mais aussi la fierté d'accueillir une délégation d'athlètes.

Cette labellisation s'ajoute à trois autres labels déjà obtenus : « **Terre de cyclisme** », « **Génération 2024** » et « **Terre de jeux** ».



## ( CULTURE )

# La Cité n'en finit pas de grandir

Avec ses dizaines de milliers de visiteurs accueillis chaque année, depuis son ouverture en juillet 2016, la Cité de la Tapisserie rayonne nationalement et internationalement. Cet engouement conforte l'idée d'agrandir le site avec l'objectif de renforcer l'offre culturelle et artistique.



On ne compte plus les reportages, voyages presse et autres accueils à la Cité Internationale de la Tapisserie à Aubusson. La notoriété du site n'en finit plus de grandir grâce aux divers projets d'envergure conduits et, notamment, celui du tissage de la tenture inspirée des œuvres et récits de J. R. R. Tolkien (« Le Seigneur des Anneaux », « Bilbo, le Hobbit »,...)

Alors que la dernière « Lettre au Père Noël » tombera bientôt du métier, la Cité pense déjà à l'avenir avec sa nouvelle tenture-événement inspirée des films de Miyazaki (*lire ci-contre*) et, à moyen terme, avec son projet d'extension.

Ce dernier projet, estimé à environ 6 M€ HT, bénéficiera du soutien du Département à hauteur de 720 000 € annuels, pendant 4 années. Il permettra :

- La mise en place d'une infrastructure permettant d'augmenter les espaces d'exposition
- L'extension des réserves et espaces de traitement des œuvres, de façon à pouvoir regrouper des fonds dispersés et non-traités et faciliter le travail scientifique
- La création d'un plateau technique/plateforme polyvalente connexe à la Cité qui servira d'atelier pour des professionnels, des étudiants, des expérimentations liées à un développement des savoir-faire autour de la couleur, de la teinture naturelle, des fibres textiles.

Après une phase de concours, le jury désignera le maître d'œuvre, prochainement. Les travaux devraient débiter au cours du dernier trimestre 2021, avec une ouverture présumée à la fin de l'année 2023.



« Dans la continuité de son

engagement au sein du Syndicat mixte, le Conseil départemental accompagne la programmation de la deuxième tranche de travaux de la Cité Internationale de la Tapisserie. »

**Catherine DEFEMME**  
2<sup>ème</sup> Vice-Présidente en charge de l'attractivité



**APRÈS TOLKIEN,  
AUBUSSON TISSE  
MIYAZAKI**

*La Cité se lance dans la création d'une nouvelle tenture-événement d'après les films de Hayao Miyazaki.*

*Le Voyage de Chihiro, Nausicaä de la Vallée du vent, Le Château ambulancier, Princesse Mononoké...*

*Grâce à un partenariat avec le Studio Ghibli, 5 pièces monumentales seront produites à partir de 2021 !*

**A découvrir à la Cité Internationale de la Tapisserie.**

## ( PAGE CULTURE )

## Les croix en pierre sculptées de la Creuse

Le département de la Creuse, pays de l'eau et de la pierre, est riche d'une multitude de croix parmi lesquelles se démarquent de remarquables croix sculptées.

Ce patrimoine vernaculaire, à la fois religieux et populaire, veille sur les entrées et places de villages, les carrefours, les fontaines, les cimetières, et constitue un témoin de la vie quotidienne de nombreuses générations de Creusois.

Fruit d'un travail de recensement et d'interprétation inédit sur le département, cet ouvrage, abondamment illustré, présente une sélection de croix en pierre sculptées choisies pour leur typicité ou au contraire pour leur singularité.



Cette publication s'attache à décrire le rôle et la fonction des édifices, étudier les causes de leur édification et relater leur histoire souvent complexe. Ainsi, la typologie, les matériaux, les symboles populaires ou religieux font l'objet d'une analyse permettant une lecture précise et contextualisée. Des anecdotes et des éclairages historiques liés à ces témoins du passé sont également apportés.

Ouvrage à paraître début 2021. A retrouver dans toutes les librairies.

Éditions Patrimoine de la Creuse

Collection « Chemin Faisant »

48 pages – ISBN 979-10-91122-30-6

Décembre 2020 - Prix : 8 euros

## Exposition « Patrimoine de nos Campagnes »



• 260 photographies - 33 panneaux / roll-up  
- PRÊT GRATUIT

Cette exposition photographique, réalisée en 2015, fait suite au succès de la ligne éditoriale « Patrimoine de nos villages ». Ces images sont issues d'un méticuleux travail de recensement, canton par canton, commune par commune, village par village qui a permis de renouveler et d'enrichir les connaissances du patrimoine vernaculaire creusois.

Patrimoine agricole, hydraulique, artisanal, industriel, religieux, naturel : tous racontent l'histoire d'un territoire mais surtout l'histoire des hommes et des femmes le faisant vivre.

A travers cette sélection de photographies retranscrivant un élément patrimonial emblématique par commune creusoise, l'exposition propose aux habitants, comme aux visiteurs, de porter un regard différent et renouvelé sur ce patrimoine.

### Informations et réservation :

Conseil départemental de la Creuse - Unité Patrimoine et Paysages, 14 avenue Pierre Leroux 23000 GUERET, 05 44 30 29 47 / 05 44 30 29 46, patrimoine@creuse.fr  
[www.creuse.fr/Unite-Patrimoine-et-Paysages](http://www.creuse.fr/Unite-Patrimoine-et-Paysages)



**( LIBRE EXPRESSION )****GROUPE D'UNION DE LA DROITE  
ET DU CENTRE****Sauvons  
les « non-essentiels »**

Le premier confinement nous a tous contraints à modifier nos comportements, nos habitudes et à nous recentrer sur l'essentiel de nos vies. Le second confinement, moins généralisé, a conduit le Gouvernement à définir les activités économiques autorisées à se maintenir, dites essentielles, et

celles qui ont dû, une nouvelle fois, baisser le rideau car déclarées « non-essentiels ».

Dès le premier confinement, la question du soutien à l'activité économique a été centrale pour l'ensemble des collectivités locales, et c'est dans cet esprit que le Conseil départemental a mis en place plusieurs programmes d'actions, à destination de ses partenaires, au cœur des territoires. Pour les Intercommunalités, avec les avenants aux contrats Boost'Ter (d'un montant total de 1,5 M€) et pour les Communes, avec les contrats Boost'Comm'Unes (3 M€ sur 3 ans), des fonds ont ainsi été mis à leur disposition pour accompagner les politiques d'aide et de soutien au niveau local.

Bien entendu, rien n'est simple et la gestion d'une telle crise se joue sur le fil du rasoir, à veiller la saturation des services de réanimation comme le lait sur le feu. Néanmoins, l'annonce d'un vaccin doit tous nous rassurer, même si, dans les prochaines semaines, alors que nous voudrions tous nous retrouver, le respect des gestes barrières doit rester de mise.

Il en est pour qui ce second confinement aura été désastreux, les « non-essentiels ». Alors, pour que cette crise sanitaire n'engendre pas une crise économique majeure, soyons tous responsables, d'un point de vue sanitaire, mais aussi dans nos choix de consommation. Les consommateurs que nous sommes pouvons, par nos actes d'achat, surtout en cette période, faire en sorte que ce soit Noël pour tous !

**Franck FOULON***Président du Groupe de la Droite et du Centre***GROUPE  
DE LA GAUCHE****La solidarité  
et la cohésion sont plus  
que jamais nécessaires  
à la Creuse !**

Le pays traverse une triple crise, sanitaire, économique et sécuritaire. Rendons hommage à Samuel Paty, mort atrocement pour avoir promu nos libertés. Dans ce contexte de traumatismes et de tempêtes, oublions les polémiques.

Face à la solitude, à l'isolement, aux vulnérabilités, dans les hôpitaux et les EHPAD, beaucoup d'agents, sous tension constante, ont le sentiment de n'avoir pas été reconnus pour ce qu'ils font et sont. Les primes « covid » ne sauraient suffire. Je pense aussi aux aides à domicile et à toutes les « petites mains » si précieuses qui font tourner le pays, les services publics et les services d'accompagnement médico-social, avec abnégation et dévouement.

Les effets du plan massif en faveur de l'hôpital comme du plan de relance de l'économie se font encore attendre. Les fragilités et la détresse économiques créent un climat d'angoisse qui impacte particulièrement des centaines d'indépendants creusois. Pour les secteurs soumis à des fermetures administratives, le second confinement aura des effets profonds : les personnes travaillant dans l'hôtellerie-restauration, le commerce non alimentaire, la culture, le tourisme, etc., mais aussi les agriculteurs, tous sont en souffrance.

De nombreuses associations creusoises sont menacées. Beaucoup d'emplois, mais aussi la vie de nos centres-bourgs et l'attractivité du département sont en jeu. Les jeunes sont les premiers précarisés.

La solidarité familiale et territoriale est notre lueur d'espoir afin de répondre aux défis immenses qui sont placés devant nous. Nous saurons les relever, réparer le présent et préparer l'avenir, rebondir tous ensemble, grâce à nos solidarités et à notre volontarisme, à la politique de cohésion et de soutien de la Région et à la réunion de toutes les bonnes volontés.

**Jean-Luc LÉGER***Président du Groupe de la Gauche*

# job23

*L'emploi pour tous !*



le site  
de l'emploi  
pour tous !

+d'infos 05 44 30 25 25  
job23@creuse.fr



Rendez-vous sur  
[www.job23.fr](http://www.job23.fr)

*Job23 connecte les entreprises qui recrutent  
et les chercheurs d'emploi de la Creuse*

la CREUSE  
le Département